



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/2  
12 juin 2020

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quatre-vingt-cinquième réunion  
Montréal, 25 – 29 mai 2020  
Reportée: 19 – 22 juillet 2020\*

**ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT**

**Introduction**

1. Le présent document expose les activités du Secrétariat depuis la 84<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

**Avis concernant les décisions de la 84<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif**

2. Le rapport de la 84<sup>e</sup> réunion<sup>1</sup> a été transmis à tous les membres du Comité exécutif, aux autres participants à la réunion et à Mme Inger Andersen, directrice exécutive du PNUE, et a été mis en ligne sur le site Web du Fonds multilatéral. Les décisions de la 84<sup>e</sup> réunion relatives à l'approbation et à la prolongation des projets, aux retards dans la présentation des tranches au titre des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), et aux rapports de données sur les programmes de pays en souffrance ont été communiquées à 112 pays visés à l'article 5, ainsi qu'aux agences bilatérales et d'exécution. Un document préparé après la réunion, résumant les décisions prises, a également été préparé et mis en ligne sur le site Web du Fonds.

\* A cause du coronavirus (COVID-19)

<sup>1</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/84/75

### **Mesures prises après la 84<sup>e</sup> réunion**

3. Le chef du Secrétariat a envoyé une lettre aux gouvernements des pays donateurs<sup>2</sup> qui se sont engagés à offrir une contribution pour le démarrage rapide de la mise en œuvre de l'élimination progressive des HFC; cette lettre renfermait les renseignements suivants: état des contributions supplémentaires, y compris un état de revenus et de décaissements certifié distinct, consentement concernant l'ajout des soldes des contributions supplémentaires aux comptes courants du Fonds multilatéral, et état d'avancement des activités au 31 décembre 2018.

4. En réponse à la décision 81/16 b), le Secrétariat a continué d'extraire des renseignements des fiches d'information et de les préparer en vue des rapports finaux portant sur les projets de démonstration achevés relatifs aux solutions de remplacement des HCFC à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRP) et les études de faisabilité concernant le refroidissement urbain soumis au Comité exécutif. Les fiches d'information ont été transmises aux agences bilatérales et d'exécution afin notamment de vérifier l'uniformité des données qui y sont renfermées, avant de les mettre en ligne sur le site Web du Secrétariat. À la suite de la 84<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat a téléversé deux fiches d'information supplémentaires et continuera de le faire à mesure qu'elles seront disponibles.

5. Le Secrétariat a également examiné et mis à jour les bases de données, les documents récapitulatifs et les lignes directrices opérationnelles.<sup>3</sup>

### **Préparation de la 85<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif et du processus d'approbation intersessions**

6. La 85<sup>e</sup> réunion devait se tenir à Montréal, du 25 au 29 mai 2020. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé officiellement que la COVID-19 était une pandémie. Compte tenu des problèmes sanitaires associés à la pandémie et des restrictions accrues imposées aux déplacements, le chef du Secrétariat a transmis, le 16 mars 2020, une lettre aux membres du Comité exécutif décrivant un plan d'urgence pour les 85<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> réunions, précédemment approuvé par le président et le vice-président du Comité exécutif, et évaluant la situation ainsi que les répercussions liées au report ou à l'annulation de la 85<sup>e</sup> réunion. Elle expliquait par ailleurs le processus d'approbation intersessions et exposait les options éventuelles dans le cas où la 85<sup>e</sup> réunion ne pourrait avoir lieu en mai 2020 comme prévu, en plus de demander aux membres du Comité exécutif de prendre les mesures voulues.

7. Le 6 avril 2020, après avoir examiné les commentaires reçus des membres du Comité exécutif et consulté le président et le vice-président, le plan d'urgence révisé pour les 85<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> réunions, assorti d'éclaircissements le cas échéant et des nouvelles mesures à prendre, a été communiqué aux membres du Comité exécutif.

8. Le chef du Secrétariat a par conséquent informé le président et le vice-président du Comité exécutif de la procédure à appliquer pour les 85<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> réunions, compte tenu des réponses reçues des membres du Comité exécutif. Après l'approbation, par le président, de la procédure proposée, le chef du Secrétariat a annoncé, le 23 avril 2020, aux membres du Comité exécutif les décisions prises en rapport avec ces deux réunions :

---

<sup>2</sup> Allemagne, Australie, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède et Suisse.

<sup>3</sup> Inventaire des projets approuvés en date de décembre 2019; politiques, procédures, lignes directrices et critères en date de décembre 2019; guide sur la soumission des activités de facilitation; guide sur la préparation de la phase I des plans de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH); guide sur la présentation des tranches des PGEH; guide sur la préparation de la phase II des PGEH; guide sur la présentation de la phase II des PGEH; guide sur la présentation des tranches des plans de gestion de l'élimination des HCFC dans le secteur de la production de HCFC (PGEHPH); guide sur la présentation de projets d'investissement autonomes relatifs aux HFC; et guide sur la présentation de projets de renforcement des institutions.

- a) La 85<sup>e</sup> réunion se tiendra à Montréal tout juste après la 42<sup>e</sup> réunion du Groupe de travail à composition non limitée, du 19 au 22 juillet 2020, étant entendu que cette réunion pourrait être reportée ou annulée selon l'évolution de la pandémie de COVID-19;
- b) Le processus d'approbation intersessions sera mis en œuvre, à titre exceptionnel en raison de la pandémie de COVID-19 et sans créer de précédent, pour la 85<sup>e</sup> réunion; il portera sur les rapports comportant des exigences particulières de remise des rapports et les propositions de projet qui ont été recommandées aux fins d'approbation générale et sur les propositions de projet ne comportant pas de questions non résolues mais pour lesquelles le Secrétariat n'a pas le pouvoir de faire de recommandations aux fins d'approbation générale. Les documents de réunion se rapportant à ces rapports et propositions de projet seront mis en ligne sur le site Web du Secrétariat idéalement au plus tard le 4 mai 2020;
- c) Afin de faciliter l'examen des projets par le Comité exécutif au cours du processus d'approbation intersessions, le Secrétariat préparera un document sur les projets devant être étudiés pendant l'intersession, résumant les renseignements pertinents des documents de réunion relatifs aux rapports et propositions de projet mentionnés au sous-paragraphe b) ci-dessus;
- d) Les membres du Comité exécutif étudieront les documents de réunion et soumettront au Secrétariat, au plus tard le 25 mai 2020 (à savoir le premier jour de la 85<sup>e</sup> réunion selon les dates prévues à l'origine), leurs décisions concernant les rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise des rapports et les propositions de projet qu'ils souhaitent approuver aux fins de financement. Tout rapport ou toute proposition de projet pour lequel ou laquelle une question sera soulevée par un membre du Comité exécutif sera soumis à la 85<sup>e</sup> réunion reportée aux fins d'examen individuel;
- e) Le Secrétariat créera, à l'intérieur du portail de réunion du Secrétariat, pour la 85<sup>e</sup> réunion un forum protégé par mot de passe destiné à recueillir les observations et décisions des membres, comme cela a été demandé par les membres du Comité exécutif. Il transmettra à chacun d'eux des instructions sur la façon d'accéder au forum, avec nom d'utilisateur et mot de passe, par le biais d'une communication distincte;
- f) Le Secrétariat préparera un nouveau document sur les projets approuvés pendant l'intersession, renfermant tous les rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise des rapports et toutes les propositions de projet ayant été approuvées aux fins de financement, dès que toutes les décisions des membres auront été reçues sur le portail des réunions du Secrétariat. Le document sera affiché sur le site Web protégé du Secrétariat au plus tard le 28 mai 2020 (soit le quatrième jour de la 85<sup>e</sup> réunion selon les dates prévues à l'origine) et les membres du Comité exécutif en seront avisés. Ce document sera ensuite intégré dans le rapport final de la 85<sup>e</sup> réunion après sa tenue;
- g) Le Secrétariat communiquera au Trésorier des instructions sur l'attribution des fonds aux agences d'exécution et sur les contributions bilatérales à partir du niveau de financement approuvé pendant l'intersession;
- h) Le Secrétariat téléchargera tous les documents de réunion non nécessaires pour le processus d'approbation intersessions au plus tard le 21 juin 2020, soit quatre semaines la tenue de la réunion reportée;

- i) Le Secrétariat proposera en temps voulu au Comité exécutif un plan pour la tenue des 85<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> réunions, dans l'éventualité où la 85<sup>e</sup> réunion ne pourrait avoir lieu du 19 au 22 juillet 2020.

9. Le Secrétariat a préparé les documents pour la 85<sup>e</sup> réunion<sup>4</sup>, lesquels figurent dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/Inf.1. Un site renfermant les documents de réunion en arabe, anglais, français et espagnol, et les renseignements logistiques pour la 85<sup>e</sup> réunion a été créé sur le site Web du Fonds multilatéral.

10. Afin de faciliter le processus d'approbation intersessions pour la 85<sup>e</sup> réunion, le Secrétariat a établi un forum protégé par mot de passe et préparé le document sur les projets devant être étudiés pendant l'intersession.<sup>5</sup>

11. Des lettres d'invitation à la 85<sup>e</sup> réunion reportée ont été envoyées aux membres du Comité exécutif, au président du Bureau de la Trente et unième Réunion des Parties, au président et au vice-président du Comité d'application de la procédure applicable en cas de non-respect du Protocole de Montréal, à la directrice exécutive du PNUÉ, au secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone, aux agences d'exécution, au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et à des organisations non gouvernementales.

#### **Participation aux réunions et aux missions**

12. En raison de la pandémie de COVID-19, les missions prévues ont été annulées, dont la réunion consultative sur l'élaboration de directives sectorielles sur l'efficacité énergétique au titre du Fonds vert pour le climat (Paris, 27-28 février 2020), la réunion de coordination du réseau régional Asie de l'Ouest et le sixième symposium international sur les frigorigènes de remplacement pour les pays à température ambiante élevée (Dubai, 1-4 mars 2020).

#### **Réunion de coordination inter-agences**

13. Le Secrétariat a organisé une réunion de coordination inter-agences, qui s'est tenue à Montréal du 25 au 27 février 2020. Étaient présents le personnel du Secrétariat, des représentants des agences bilatérales de l'Allemagne, du Canada, de la France et du Japon et des représentants des agences d'exécution.

14. Cette réunion a permis au Secrétariat et aux agences d'examiner les questions se rapportant à la 85<sup>e</sup> réunion, notamment le format révisé des données pour les programmes de pays; l'état des évaluations dans le cadre des fonctions de suivi et d'évaluation; les présentations aux 85<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> réunions (p. ex., tranches de PGEH en cours; demandes de renouvellement des projets de renforcement des institutions; rapports sur les projets comportant des exigences particulières de remise des rapports; rapports d'achèvement de projet; activités de réduction progressive des HFC); les principales raisons ayant motivé les retards dans la présentation des tranches; l'examen du financement des projets de renforcement des institutions; et les questions se rapportant à l'Amendement de Kigali, comme le projet de lignes directrices pour la préparation de plans réduction progressive des HFC; les stratégies potentielles, les mesures et engagements en matière de politique, ainsi que les projets et les activités qui pourraient être intégrés à la phase I des plans réduction progressive des HFC; les projets de critères pour le financement de la réduction progressive des HFC; l'analyse du niveau et des modalités de financement de la réduction progressive des HFC dans le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération; et l'efficacité énergétique. Le rapport de la réunion a été préparé et mis en ligne sur le site Web du Secrétariat.

---

<sup>4</sup> L'ordre du jour provisoire a été préparé en consultation avec le président et le vice-président du Comité exécutif. L'état des contributions et des décaissements a été préparé conjointement avec le Trésorier du Fonds.

<sup>5</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/85/IAP/1

### **Dotation en personnel et recrutement**

15. Les processus de sélection de deux postes d'adjoint, gestion de programme (BL 1305 et 1313) (G-5) et du poste d'administrateur, gestion de l'information (BL 1108) (P-4) ont été finalisés.

16. Le processus de sélection du poste de chef-adjoint du Secrétariat (D-1) est en train d'être achevé, les entrevues en ligne ayant été terminées et la recommandation du groupe d'expert ayant été soumise à la directrice exécutive du PNUE aux fins de sélection définitive.

17. Suite à la décision 84/6, la revalorisation des postes d'adjoint, base de données (BL 1116) de P-2 à P-3, d'adjoint d'équipe (BL 1309) de G-4 à G-5 et d'adjoint, finances et budget (BL 1312) de G-6 à G-7, a été terminée. Le Secrétariat est en train de mettre la dernière main à l'affichage des ouvertures de poste sur le portail des carrières de l'Organisation des Nations Unies, conformément à la décision 58/5 d) par laquelle le Comité exécutif convenait que la période d'engagement maximum pour un administrateur principal, suivi et évaluation devrait être de 10 ans. En accord avec les pratiques de nomination en place dans d'autres agences, le Secrétariat procède actuellement à l'affichage de l'avis de poste vacant sur le portail des carrières de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu du fait que l'actuel administrateur principal quittera ses fonctions le 24 octobre 2020.

18. On a finalisé les ententes contractuelles et de recrutement concernant deux consultants pour le programme de travail de suivi et évaluation, un consultant pour l'examen des projets, trois sous-traitants individuels pour la fourniture d'une aide provisoire et des traducteurs pour aider à la traduction des documents de réunion. Les ententes contractuelles avec les interprètes et les rédacteurs de rapports pour la 85<sup>e</sup> réunion ont été coordonnées avec le PNUE et l'Office des Nations Unies à Nairobi (ONUN), mais n'ont pas été concrétisées suite au report de la 85<sup>e</sup> réunion.

### **Perfectionnement et formation du personnel**

19. Tous les membres du personnel ont suivi un certain nombre de cours obligatoires en ligne.

20. Quatre employés ont participé à une formation sur la diversité et l'inclusion appelée « UN for All », offerte dans les bureaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), du 17 au 19 février 2020.

### **Questions administratives**

21. On a mis la touche finale au processus de renouvellement du bail de 10 ans pour les bureaux du Secrétariat, et le processus de signature en est au stade final au siège des Nations Unies. Un processus a été mené pour renouveler aussi la couverture d'assurance. Le Secrétariat tient à exprimer sa profonde reconnaissance au gouvernement du Canada pour l'aide fournie au cours du processus et son appui complet à la poursuite des activités du Secrétariat à Montréal.

22. Un certain nombre de réunions en ligne ont été organisées par la Division des services internes du PNUE, auxquelles ont assisté le chef du Secrétariat et l'administrateur principal et gestionnaire du Fonds, afin de se pencher sur les procédures de fonctionnement et de continuité des activités en ce qui a trait aux ressources humaines, instruments juridiques et répercussions financières de la pandémie de COVID-19.

23. En réponse à la COVID-19 et en se fondant sur les directives des Nations Unies, en particulier celles de l'Organisation mondiale de la santé, de l'OACI (en tant que principal organisme des Nations Unies à Montréal) et du siège du PNUE et sur les directives et lignes directrices émises par le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, le Secrétariat a mis en place des mesures visant à protéger la santé du personnel, notamment en fournissant les ressources nécessaires pour poursuivre le travail à distance depuis la mi-mars 2020.

## **Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) et d'autres organisations**

24. Conformément à la décision 79/1 b), le Secrétariat présente un aperçu complet de l'état d'avancement de toutes les discussions avec les AME et d'autres organisations concernées à l'annexe I du présent document.

### Accords multilatéraux sur l'environnement

#### *Protocole de Montréal*

25. Les membres de l'équipe spéciale du Groupe de l'évaluation technique et économique chargée de la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023 ont tenu une réunion dans les locaux du Secrétariat, du 28 au 31 janvier 2020. À la demande de l'équipe spéciale, des renseignements supplémentaires ont été fournis et des discussions en ligne ont été menées en vue d'éclaircir certains points.

### Institutions des Nations Unies

#### *PNUE*

26. Mme Sonja Leighton-Kone, directrice, Division des services internes, PNUE, a visité le Secrétariat le 12 mars 2020 et a rencontré le personnel.

27. M. Saiful Ridwan, chef, Section des solutions organisationnelles, Division des services internes, PNUE, s'est rendu au Secrétariat le 13 mars 2020 dans le cadre d'une visite informelle.

### Autres organisations

#### *Gouvernement du Canada*

28. Mme Nathalie Brinck, conseillère principale en matière de politiques (institutions spécialisées des Nations Unies), Division des Nations Unies, Affaires internationales Canada, a effectué une visite de courtoisie au Secrétariat le 11 mars 2020.

#### *Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)*

29. Le Secrétariat a fourni sur demande des renseignements et des éclaircissements supplémentaires sur les questions se rapportant au Fonds multilatéral au consultant responsable de l'évaluation du Fonds au sein du MOPAN. Le Secrétariat a par ailleurs poursuivi les discussions avec le Secrétariat du MOPAN, qui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était au stade final de préparation et serait soumis au Secrétariat aux fins d'examen avant de le remettre aux gouvernements Membres.

#### *Programme de Kigali pour l'efficacité énergétique du refroidissement (K-CEP)*

30. Deux administrateurs principaux, gestion de programme ont participé à un webinaire organisé par le programme K-CEP le 28 janvier 2020, au cours duquel on a présenté de l'information sur le fonds de soutien des contributions déterminées à l'échelle nationale pour un refroidissement économe en énergie et respectueux du climat, nouvelle initiative qui offre financement et orientation aux entités qui aident les pays à intégrer des solutions de refroidissement dans le prochain cycle de contributions. De brefs exposés ont été présentés par le programme K-CEP, CEA Consulting, Lawrence Berkeley National Laboratory et le Private Financing Advisory Network (PFAN) sur la procédure et les échéances pour le processus de soumission et d'examen des propositions de projet. Les présentations fournissaient également des exemples de types de projet et de niveaux de financement potentiels. Les représentants du Secrétariat ont

demandé des éclaircissements quant à savoir si les propositions de projet soumises au fonds de soutien comporteraient des mécanismes de protection visant à éviter l'adoption d'applications de refroidissement économes en énergie utilisant des frigorigènes à PRP élevé; ils ont appris avec satisfaction que les technologies à faible PRP seraient mises en avant par ce fonds. Le webinaire a permis de mieux comprendre les diverses initiatives menées par d'autres organisations pour promouvoir le refroidissement à haute efficacité énergétique.





**Annexe I**

**AVIS ET RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SECRÉTARIAT  
DU FONDS MULTILATÉRAL À DES ORGANISMES  
NE RELEVANT PAS DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL**

<b>Avis/discussions/interactions du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<b>Fonds pour l'adaptation</b>	
Explication de la politique du Fonds multilatéral sur les intérêts perçus. Les renseignements fournis par le Secrétariat figurent dans le document AFB/EFC.18/10 de la 18 <sup>e</sup> réunion du Comité d'éthique et des finances à <a href="https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf">https://www.adaptation-fund.org/wp-content/uploads/2016/03/AFB-EFC-18.10-Investment-income-doc.pdf</a> .	76
<b>Forum arabe pour l'environnement et le développement</b>	
Article sur l'expérience du Fonds multilatéral dans le monde arabe pour le rapport 2018 du Forum arabe pour l'environnement et le développement.	81
<b>Center for Climate and Energy Solutions (anciennement Pew Center on Climate Change)</b>	
Documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/54 et Add.1; texte des décisions 37/62 et 38/63; Lignes directrices sur le financement de la technologie se trouvant hors du domaine public (annexe XIV du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/70/rev.1); observations sur les frais de permis et de redevances de transfert technologique pour différents types de projet (dioxyde de carbone liquide, inhalateurs à doseur, gonflage du tabac, HFC-32 pour le secteur de la réfrigération, CO <sub>2</sub> supercritique, secteur de la production de HCFC).	75
<b>Coalition pour le climat et l'air pur visant à réduire les émissions de polluants atmosphériques à courte durée de vie (CCAC)</b>	
Consultations informelles avec le Secrétariat de la CCAC sur une nouvelle initiative relative aux systèmes de refroidissement économes en énergie, qui a été provisoirement approuvée par le groupe de travail de la CCAC chargé d'aider à instaurer un leadership de haut niveau et de faciliter la collaboration entre les intervenants, afin de promouvoir le renforcement de l'efficacité énergétique dans le secteur du refroidissement pendant que les pays mettent en œuvre la réduction progressive des frigorigènes à base de HFC dans le cadre du Protocole de Montréal.	83
Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (UNEP/OzL.Pro/ExCom/72/40). Séance d'information sur les sondages financés par le Fonds multilatéral relatifs aux solutions de remplacement des SAO; perspectives éventuelles de la CCAC dans les pays à économie en transition; enseignements tirés par le Fonds multilatéral susceptibles d'être appliqués au processus d'examen technique et au cycle de financement des projets de la CCAC.	75
Document 72/40, Récapitulatif des projets de démonstration approuvés sur les HCFC et options pour un nombre de projets supplémentaires afin de démontrer des technologies de remplacement des HCFC respectueuses du climat et écoénergétiques (décision 71/51 a)), qui résume les résultats des projets de démonstration relatifs aux HCFC approuvés jusqu'à présent et menés au titre du Fonds multilatéral.	74
<b>Centre et Réseau des technologies climatiques</b>	
Présentation sur le renforcement des capacités dans le contexte du Fonds multilatéral comme ressource pour la Sixième réunion du Comité consultatif. Information générale sur le Fonds multilatéral et documents d'information.	75
<b>Union européenne/Parlement européen</b>	

<b>Avis/discussions/interactions du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
<p>Au cours de la Vingt-cinquième Réunion des Parties, le Parlement européen a demandé au chef du Secrétariat d'organiser une discussion bilatérale sur les questions liées au Fonds multilatéral, y compris les ressources nécessaires à la reconstitution du Fonds et les propositions de contributions supplémentaires pour financer les avantages climatiques. Le chef du Secrétariat a ensuite remis aux deux représentants du Parlement européen une brève note expliquant le fonctionnement du Fonds multilatéral.</p>	71
<b>Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement</b>	
<p>Renseignements sur les réalisations du Fonds multilatéral et résumé des projets approuvés mis en œuvre par l'agence bilatérale de l'Allemagne.</p>	77
<b>Fonds pour l'environnement mondial (FEM)</b>	
<p><b>Discussion informelle en ligne entre le Secrétariat et le personnel du FEM sur les possibilités de collaboration future en matière d'efficacité énergétique.</b></p>	<b>85</b>
<p>Examen d'un projet : Efficacité énergétique des climatiseurs dans des bâtiments en Inde.</p>	84
<p>Examen d'un projet : Accélération de l'adoption du confort thermique durable : transition vers des villes à efficacité énergétique et résilience climatique élevées en Inde.</p>	82
<p>Examen de quatre projets : Achèvement de l'élimination de la consommation de HCFC à partir de technologies à faible PRP au Bélarus, projet ID 6046 du FEM; Achèvement de l'élimination des HCFC au Kazakhstan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé à faible PRP et sans SAO, projet ID 6090 du FEM; Achèvement de l'élimination des HCFC au Tadjikistan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé à faible PRP et sans SAO, projet ID 6030 du FEM; Achèvement de l'élimination de HCFC en Ouzbékistan par la promotion de technologies à rendement énergétique élevé à faible PRP et sans SAO, projet ID 6003 du FEM.</p>	80
<p>Examen d'un projet : Adoption de solutions de remplacement des SAO dans l'agriculture et le secteur post-récolte au Kazakhstan (projet ID 9184 du FEM).</p>	76
<p>Observations concernant une proposition de projet sur le bromure de méthyle au Kazakhstan (financement du FEM); Idées sur l'utilisation des fonds en vertu du FEM-6 pour l'élimination des SAO dans les pays à économie en transition non visés par l'article 5. Renseignements sur les discussions menées lors de récentes réunions sur le Protocole de Montréal au sujet de propositions de modification du Protocole.</p>	75
<p>Examen d'un projet : Adoption de solutions de remplacement des SAO dans l'agriculture et le secteur post-récolte au Kazakhstan, en fonction des politiques et lignes directrices du Fonds multilatéral.</p>	72
<p>Le Secrétariat du Fonds a été invité à participer à la 45<sup>e</sup> réunion du Conseil du FEM qui s'est tenue du 5 au 7 novembre 2013. Dans une autre lettre d'invitation adressée au nouveau chef du Secrétariat, la directrice générale et présidente du FEM a souhaité renouveler la coopération antérieure, afin d'aider les Parties à respecter leurs obligations aux termes du Protocole de Montréal et renouer les liens historiques. En réponse, le chef du Secrétariat a informé la directrice générale que le Secrétariat du Fonds ne serait pas en mesure d'assister à la réunion du Conseil en raison des préparatifs de la 71<sup>e</sup> réunion; il lui a toutefois indiqué qu'il se réjouissait de la rencontrer, avec l'intention de renforcer les relations avec le Secrétariat du FEM.</p>	71
<p>Le Secrétariat a participé à la réunion du groupe consultatif technique sur les produits chimiques et les déchets du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), afin de transmettre des observations sur le projet de stratégie portant sur les substances chimiques et les déchets en vue d'orienter la sixième opération de reconstitution du FEM (FEM-6). Le projet de stratégie couvre les activités relatives au Protocole de Montréal gérées par le FEM.</p>	69

Avis/discussions/interactions du Secrétariat	Réunion
Depuis la 67 <sup>e</sup> réunion, des échanges ont eu lieu avec la directrice générale du FEM sur des questions liées à la coopération entre les deux mécanismes de financement. La possibilité de préparer une publication conjointe Fonds multilatéral/FEM est envisagée; celle-ci porterait sur la mise en œuvre du Protocole de Montréal au cours des 25 dernières années.	68
<b>Gouvernement français</b>	
Visite de courtoisie au ministère français de l'Économie et des Finances. Les sujets abordés ont porté notamment sur la coopération bilatérale du gouvernement français et la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période triennale 2021-2023.	83
Renseignements sur les modalités de contributions supplémentaires au Fonds multilatéral.	77
<b>Fonds vert pour le climat</b>	
<b>Discussions informelles en ligne entre le Secrétariat et le personnel du Fonds vert pour le climat sur les perspectives de collaboration, dans le contexte de l'annulation en raison de la COVID-19 de la réunion consultative sur l'élaboration de directives sectorielles sur l'efficacité énergétique, qui devait avoir lieu les 27 et 28 février 2020.</b>	<b>85</b>
Un représentant du Fonds vert s'est rendu au Secrétariat afin de participer à des réunions avec le personnel du Secrétariat, qui ont permis d'échanger des renseignements sur la façon dont les deux Fonds fonctionnent et sur les perspectives de collaboration.	84
Des discussions informelles ont eu lieu entre le chef du Secrétariat et le directeur exécutif adjoint du secrétariat du Fonds vert pour le climat concernant des sujets qui intéressent les deux organisations, en marge de la quatrième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.	83
Documents de travail liés aux modalités de déclaration des coûts administratifs des agences d'exécution, y compris les documents suivants : UNEP/OzL.Pro/ExCom/26/67, UNEP/OzL.Pro/ExCom/34/52 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/38/59, UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/48 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/43.	81
Téléconférence visant à fournir des informations sur les pratiques du Fonds multilatéral relatives aux prêts à des conditions de faveur et aux surcoûts.	80
Lien fourni vers des documents relatifs au Groupe de l'évaluation technique et économique, au Groupe d'évaluation scientifique et au Groupe de l'évaluation des effets sur l'environnement sur le site Web du Secrétariat de l'ozone, et présentation à l'administrateur, communications du Secrétariat de l'ozone; Fourniture de documents, dont les suivants : manuel du Comité exécutif; politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral; présentation intitulée « The Multilateral Fund: Governance, Business Model, Accomplishments, Challenges »; exemples de documents de pré-session pour la planification organisationnelle, de propositions de projets; rapports du programme de travail de suivi et évaluation et d'achèvement de projet; modèles de plan d'activités; lignes directrices sur les rapports périodiques; rapports sur les deux évaluations concernant le renforcement des institutions; et programme de travail de suivi et évaluation.	77
Expérience du Secrétariat du Fonds concernant la mise en place d'ententes juridiques avec les entités d'exécution et d'un système d'établissement de rapports périodiques pour le Fonds multilatéral.	76
Renseignements sur les indicateurs de rendement mis au point par le Fonds multilatéral; Renseignements sur les discussions menées lors de récentes réunions du Protocole de Montréal au sujet de propositions de modification du Protocole; Renseignements sur le cadre de suivi et de comptabilisation du Fonds multilatéral, y compris le chapitre XI des politiques, procédures, lignes directrices et critères du Fonds multilatéral (suivi et évaluation); Présentation sur le renforcement des capacités dans le contexte du Fonds multilatéral.	75

<b>Avis/discussions/interactions du Secrétariat</b>	<b>Réunion</b>
Présentation sur le Fonds multilatéral et échantillon de documents clés, y compris les activités du Secrétariat, l'état du Fonds, les plans d'activités généraux et les rapports périodiques, un échantillon de propositions de projets et de documents d'orientation. Autres détails et discussions sur le Fonds multilatéral.	74
Aperçu des objectifs et du fonctionnement du Fonds multilatéral, y compris son processus d'examen de projets, l'élaboration des politiques, le déroulement des réunions, et la mise en œuvre des décisions du Comité exécutif.	72
Le Secrétariat intérimaire du Fonds vert pour le climat a écrit au Fonds multilatéral le 24 septembre 2013 pour l'inviter à participer à la cinquième réunion du Conseil du Fonds vert pour le climat, à titre d'observateur, bien que la lettre mentionnait que le statut d'observateur du Fonds multilatéral n'avait pas encore été approuvé. Le Secrétariat du Fonds n'a pu assister à la réunion du Conseil, qui s'est tenue du 8 au 10 octobre 2013, en raison des préparatifs pour la 71 <sup>e</sup> réunion. Une autre lettre, datée du 21 octobre 2013, a informé le Secrétariat que la prochaine réunion du Conseil se tiendrait en Indonésie du 19 au 21 février 2014 et que le statut d'observateur du Fonds multilatéral avait été approuvé par un amendement à la décision B.04/15. Elle lui demandait également de nommer une personne-ressource.	71
<b>École de management de Grenoble</b>	
Renseignements sur les politiques et les procédures du Fonds multilatéral et sur le processus d'approbation des projets pour une étude sur les courbes d'apprentissage des technologies.	80
<b>Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)</b>	
Renseignements sur les pratiques concernant le soutien financier apporté aux participants et délégués pour assister aux réunions.	75
<b>Agence internationale de l'énergie (AIE)</b>	
Le Secrétariat et le secrétaire exécutif du Secrétariat de l'ozone se sont réunis avec un représentant de l'AIE. Le Secrétariat a décrit les travaux menés sur le rendement énergétique dans le contexte de l'Amendement de Kigali. Le représentant de l'AIE a indiqué que son organisation avait préparé un recueil des politiques et normes sur le rendement énergétique dans différents pays et que celui-ci était à la disposition du Secrétariat. Il a aussi transmis un rapport sur le refroidissement rédigé par l'AIE.	83
<b>Corps commun d'inspection des Nations Unies</b>	
Résumé actualisé des renseignements sur l'aide technique et le financement offerts aux petits États insulaires en développement (PÉID) par le Fonds multilatéral, préalablement fourni en février 2015. Des précisions supplémentaires ont été données le 20 octobre et le 7 novembre 2016.	77
Observations sur la version préliminaire du document « Étude des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques dans le système des Nations Unies »; Renseignements de fond, y compris un résumé de l'aide technique et du financement offerts aux petits États insulaires en développement (PÉID) par le Fonds multilatéral, et renseignements détaillés sur des projets du Fonds multilatéral approuvés pour chaque pays.	74
Le Secrétariat a rempli le questionnaire sur l'examen des activités et des ressources consacrées à la lutte contre les changements climatiques.	73
Observations et corrections factuelles sur les informations concernant le Fonds multilatéral dans le rapport « Examen après Rio+20 des questions de gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies ».	72

Avis/discussions/interactions du Secrétariat	Réunion
<p>En ce qui concerne l'évaluation/examen de 2013 intitulé « Examen après Rio+20 des questions de gouvernance environnementale dans le système des Nations Unies », le Secrétariat a fourni au CCI des renseignements concernant la structure du Fonds multilatéral, les niveaux de financement, le nombre et les caractéristiques des réunions, les participants aux réunions, le processus d'approbation des projets, les dépenses d'appui, les niveaux du personnel du Secrétariat, l'historique des approbations de 2006 à 2013, les modalités de mise en œuvre, la conformité, le cadre de gouvernance, la planification stratégique, les synergies et la coordination avec d'autres AME, les évaluations scientifiques, les activités de défense et de sensibilisation, l'administration, la répartition des sexes et l'équilibre géographique du Comité exécutif et du Secrétariat.</p>	70
<b>Programme de Kigali pour l'efficacité énergétique du refroidissement (K-CEP)</b>	
<p><b>Participation au webinaire du 28 janvier 2020 sur le fonds de soutien des contributions déterminées à l'échelle nationale (CDN) pour un refroidissement économe en énergie et respectueux du climat (fonds de soutien des CDN), nouvelle initiative qui offre financement et orientation aux entités qui aident les pays à intégrer des solutions de refroidissement dans le prochain cycle de CDN.</b></p> <p><b>Suite à une demande du Secrétariat qui voulait savoir si les propositions de projet soumises au fonds de soutien comporteraient des mécanismes de protection visant à éviter l'adoption d'applications de refroidissement économes en énergie utilisant des frigorigènes à PRP élevé, il a été mentionné que les technologies à faible PRP seraient mises en avant par ce fonds.</b></p>	85
<p>Suite à une demande de transmission de commentaires à ITAD Ltd., organisation dont le mandat consiste à aider à faire mieux comprendre le rôle joué par le programme sur le plan de la promotion du rendement énergétique dans le secteur du refroidissement, le Secrétariat a organisé une téléconférence avec un membre du personnel au cours de laquelle on a échangé des informations sur les apports du Secrétariat au programme pendant la phase initiale de sa création et sur la compréhension des liens existant entre les activités du programme et des projets menés en vertu du Protocole de Montréal, en rapport notamment avec les projets de réduction progressive des HFC.</p>	84
<p>Échanges informels et continus sur les expériences du Fonds multilatéral.</p>	80
<p>Le directeur du programme et un autre représentant du programme responsable de coordonner les activités de 19 fondations philanthropiques sur des questions relatives à l'efficacité énergétique et au refroidissement dans le contexte de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali se sont rendus au Secrétariat le 26 janvier 2017, afin d'en savoir plus sur le Fonds multilatéral. D'ici la fin de 2017, le programme visait à allouer environ 53 millions \$US provenant de fondations philanthropiques à des activités d'aide ciblée, par le biais de programmes de pays dans un petit nombre d'États, et à des programmes d'aide plus généraux destinés à améliorer l'efficacité énergétique dans plus de 100 pays.</p> <p>Des documents ont été fournis, dont les suivants : manuel du Comité exécutif; présentation résumant le fonctionnement du Fonds multilatéral; lignes directrices pour la présentation des rapports périodiques et des rapports financiers; guide pour la préparation de propositions de projets; modèles pour les rapports d'achèvement de projet; et document UNEP/OzL.Pro/ExCom/74/51 sur l'évaluation du renforcement des institutions et texte de la décision 74/51 associée.</p>	78
<b>Lawrence Berkeley National Laboratory</b>	
<p>Le Secrétariat a formulé des observations sur le projet de rapport concernant les occasions offertes et les risques soulevés par le renforcement de l'efficacité et la transition des frigorigènes dans la climatisation individuelle.</p>	80
<b>Natural Resources Defense Council</b>	
<p>Indicateurs d'impact climatique (MCII) du Fonds multilatéral, y compris l'outil (fichier Excel), le manuel (PDF) et des explications sur l'outil (fichier Word).</p>	81

Avis/discussions/interactions du Secrétariat	Réunion
<b>Conversion de Minamata sur le mercure</b>	
En juillet 2013, le Secrétariat a reçu du gouvernement du Japon une invitation à la Conférence des plénipotentiaires relative à l'adoption et à la signature de la Convention de Minamata sur le mercure, tenue du 9 au 11 octobre 2013 à Kumamoto (Japon). Il n'a toutefois pas pu y assister.	71
<b>Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN)</b>	
<b>Le Secrétariat a fourni des renseignements et éclaircissements supplémentaires sur les questions relatives au Fonds multilatéral au consultant responsable de l'évaluation du Fonds par le MOPAN. Le Secrétariat a par ailleurs poursuivi les discussions avec le Secrétariat du MOPAN, qui a indiqué que le projet de rapport d'évaluation en était au stade final de préparation et serait soumis au Secrétariat aux fins d'examen avant de le remettre aux gouvernements Membres.</b>	85
Les représentants du Secrétariat du MOPA et du fournisseur de services chargé de l'évaluation se sont rendus au Secrétariat. Le chef du Secrétariat a fait une présentation sur le Fonds multilatéral, portant notamment sur sa gouvernance, son modèle d'activités et ses réalisations. Les représentants du MOPAN ont participé à un certain nombre de réunions avec le personnel du Secrétariat. Le Secrétariat a par ailleurs appris que les évaluateurs avaient organisé des réunions avec les quatre agences d'exécution du Fonds. Il a fourni les coordonnées des membres du Comité exécutif, dont certains seront sollicités en vue de contribuer à l'exercice d'évaluation.	84
Le Secrétariat a participé à une réunion au secrétariat du MOPAN, au cours de laquelle on a fait une présentation sur le Fonds. Des discussions ont été menées, notamment sur les points suivants : portée de l'évaluation pour les intervenants concernés; principales différences entre le Fonds multilatéral et les autres organisations évaluées, en vue de procéder à une évaluation personnalisée afin de garantir l'équité; organisation d'une brève visite au Secrétariat du Fonds; et possibilité que l'équipe d'évaluation participe à une réunion du Comité exécutif.	83
Réception d'une lettre du secrétariat du MOPAN avisant que le comité directeur du Réseau avait pris la décision d'évaluer le Fonds multilatéral lors de son prochain cycle d'évaluation.	82
<b>Nations Unies durables (SUN)</b>	
Le Secrétariat a fait une présentation lors de la 31 <sup>e</sup> réunion du Groupe des Nations Unies chargé des questions relatives à la viabilité, tenue dans les locaux de l'OACI, Montréal, le 11 octobre 2019. Le Secrétariat a traité de la façon dont les bureaux des Nations Unies peuvent collaborer aux activités menées par les agences concernant la mise en œuvre des projets à l'échelle nationale, régionale et mondiale visant la promotion de l'adoption de technologies respectueuses de la couche d'ozone et sans HFC. Un représentant des Nations Unies durables (SUN), bureau responsable de gérer et soutenir le Groupe des Nations Unies chargé des questions relatives à la viabilité, s'est rendu au Secrétariat pour y présenter les activités menées par son organisation.	84
<b>Commissaire aux comptes de l'Organisation des Nations Unies</b>	
Renseignements de fond sur le Fonds multilatéral et autres renseignements, y compris les états financiers provisoires du PNUE sur le Fonds multilatéral; le rapport sur les contributions et décaissements; le rapport périodique; le programme de travail de suivi et évaluation 2015; et le lien vers le manuel des politiques et des procédures.	75
<b>Programme des Nations Unies pour l'environnement</b>	
En collaboration avec le Secrétariat de l'ozone, le Secrétariat du Fonds multilatéral a communiqué ses observations au service Substances chimiques et santé, Division de l'économie du PNUE sur le rapport GCO-II remis au service Substances chimiques et santé, y compris des renseignements relatifs à l'élimination accélérée des HCFC, à l'Amendement de Kigali en ce qui a trait aux HFC, aux émissions accrues de CFC-11, selon la publication de Montzka <i>et al</i> en 2018, à la conformité avec les mesures de réglementation du Protocole de Montréal et à la communication des données.	82

Avis/discussions/interactions du Secrétariat	Réunion
<b>Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)</b>	
Observations sur le projet de résumé technique concernant les avantages des actions, initiatives et options d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone.	74
<p>Le Secrétariat a reçu début octobre 2013 une invitation à la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CCNUCC et à la 9<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, devant se tenir à Varsovie (Pologne), du 11 au 22 novembre 2013.</p> <p>Le chef du Secrétariat a informé le Secrétariat de la CCNUCC qu'il n'était pas en mesure d'y assister en raison de la préparation de la 71<sup>e</sup> réunion. En prenant note que le Secrétariat de la CCNUCC avait été invité à la Vingt-cinquième Réunion des Parties, il a suggéré la tenue d'une réunion informelle afin d'envisager d'éventuelles possibilités de collaboration entre les deux secrétariats. Le secrétaire exécutif du Secrétariat de la CCNUCC a répondu que le coordonnateur du programme d'atténuation, des données et de l'analyse qui participera à la Réunion des Parties, organisera une réunion bilatérale.</p> <p>Les représentants des deux secrétariats se sont rencontrés et ont examiné de manière informelle les modalités de collaboration pouvant être mises en place entre les deux secrétariats, le cas échéant.</p>	71
<b>Université de Bristol</b>	
Un document récapitulatif a été fourni sur les données contenues dans les documents sur le HFC-23 préparés par le Secrétariat, sur la consommation agrégée de HFC-23 figurant dans les sondages sur les solutions de remplacement des SAO menés dans 119 pays visés à l'article 5 et sur les données dérivées de ressources publiques au cours de la préparation du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/48.	83
<b>Division du commerce et de l'environnement de l'Organisation mondiale du commerce</b>	
Mise à jour de la matrice sur les AME pour le Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC ( <a href="https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm">https://www.wto.org/english/tratop_e/envir_e/envir_matrix_e.htm</a> )	75